

## La démarche HS2 – Haute Sécurité Santé – place le numérique au service de l'humain

Les années 90 avaient vu naître la Démarche HQE® (*Haute Qualité Environnementale*) centrée sur le Bâtiment : si le concept est axé principalement sur l'efficacité énergétique et la transition climatique, certaines des 14 cibles adressent partiellement la santé.

Au début des années 2000, un groupe d'experts en e-Santé ont analysé les changements apportés par un monde « connecté », où l'Internet des objets permet de géolocaliser les personnes et les dispositifs et de faire faire circuler l'information en temps réel à l'échelle de la planète.

Progressivement, la réglementation a permis de valider les initiatives de e-santé et de télémédecine. Le 13 février dernier, le Premier Ministre Edouard Philippe et la Ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn, ont présenté leur stratégie de transformation du système de santé. Parmi les cinq priorités affichées : **faire du numérique un levier de transformation.**

Trois objectifs sont fixés pour 2022 : un accès en ligne pour les patients à leurs données médicales, la dématérialisation des prescriptions et un partage de l'information entre les professionnels de santé simplifié. La tâche s'annonce complexe car la France arrive en avant-dernière position des pays d'Europe en matière de e-santé.

Une mission e-santé est créée et placée sous la tutelle d'Agnès Buzyn. Cette dernière portera le déploiement généralisé du Dossier Médical Partagé (DMP) actuellement en expérimentation dans neuf régions. Le DMP, qui existe depuis 2004, a été confié à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en 2016, ce qui a permis une multiplication significative du nombre de dossiers ouverts et devrait garantir son déploiement à l'échelle nationale pour un meilleur partage d'information entre professionnels.

La Démarche HS2® (*Haute Sécurité Santé*), conçue par Ghislaine Alajouanine, s'inscrit dans cette évolution globale, du numérique au service de l'humain.

Le constat statistique est implacable : un enfant naît toutes les 42 secondes, alors qu'un senior « naît » toutes les 37 secondes !

La Démarche HS2 est née pour apporter une double réponse à ces changements. D'une part, en mode réactif, pouvoir répondre en tout lieu et pour toute personne inquiète pour sa santé, et dans la détresse de l'inconnu face à ses symptômes, à la question angoissante « *Qu'est-ce que j'ai ?* ». D'autre part, en mode proactif, être capable d'apporter la réponse la plus adéquate possible qui préserve la santé de tous et partout.

La Démarche HS2® apporte une réponse structurée, progressive, collaborative aux exigences du développement durable et de la responsabilité sociétale (RSE). La Démarche HS2® englobe de façon pragmatique et transversale les multiples normes existantes (*ISO 26000, ISO 14001, ISO 27001, OHSAS18001 etc...*) en fournissant des outils pragmatiques et un horizon commun pour les décideurs, comme pour les acteurs de terrain, afin de leur permettre de développer une "*culture de sécurité santé*".

La première mise en application pratique concerne le soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap. Le label HS2®, Haute Sécurité Santé, délivré par un organisme de certification indépendant, l'APAVE, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou leur accueil dans des logements neufs ou rénovés intégrant ce référentiel. Ainsi, en rénovation, un investissement de 6 000 à 12 000 € peut permettre un maintien à domicile de 3 à 6 ans supplémentaires. Le label HS2® évalue l'adéquation d'une offre par rapport aux besoins de personnes vieillissantes ou en situation de vulnérabilité.

C'est pourquoi HS2® s'inscrit dans la continuité logique du HQE : quand HQE s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment, le HS2®, lui, est centré sur la personne. C'est la mise en œuvre opérationnelle du quatrième pilier du développement durable, le Sociétal, dont la Santé est un facteur clef.

Les premières Assises Nationales du HS2 se sont tenues le 22 septembre 2017 au siège du Conseil Economique, Social et Environnemental. Vous trouverez la synthèse d'une journée de débats en cliquant sur ce lien : <https://youtu.be/XueXcqiRAnQ>

*Achévé de rédiger le 23 février 2018*

**Sylvie Malécot**

**Président de Millenium – Actuariat & Conseil**